



Dossier Pages 4 & 5 L'insertion professionnelle des handicapés Un challenge pour le pays

Editorial

Croiser les regards pour accélérer le développement

Les habitants, représentés par le conseil de développement siégeant aux côtés des élus, sont constamment associés aux projets du pays. Ce conseil regroupe en effet des acteurs locaux - associations, responsables d'entreprise, etc. - chargés de donner leur avis sur toutes propositions. Ainsi, même si le pouvoir de décision reste aux mains des élus, l'existence de ce conseil de développement garantit une démarche participative entre tous les intéressés. Des exemples, vous allez en trouver dans la troisième édition de "Destination" !

Les articles présentés dans ce numéro démontrent la proximité que les élus entendent maintenir entre la société civile et eux-mêmes. Aucun secteur n'échappe à cet esprit de concertation. Ce que recouvre la démarche participative est concrètement expliqué dans la façon dont chemine un projet et dont il prend corps (page 3). L'interview de Mustapha Belkasmî (page 6), rapporteur de la commission environnement du pays, illustre clairement dans son domaine cette volonté d'accélérer le développement du pays en croisant les regards. Des initiatives telles que celle visant à provoquer la rencontre entre les jeunes et les chefs d'entreprise (page 7), également.

En choisissant de présider les commissions, les élus affichent leur implication dans des actions qu'ils soumettent ensuite pour avis au conseil de développement.

Une commission du pays élabore une proposition ? Le conseil l'étudie. Il peut, à tout moment, reprendre cette proposition, la retourner à la commission en lui demandant éventuellement d'affiner le projet - 2/3 des projets viennent de l'extérieur et 1/3 des commissions. Notre conseil de développement dynamisera cette approche participative en 2004 à travers l'opération qu'il mène sur le bénévolat.

Philippe Jolivet
Président du conseil de développement



SOMMAIRE

Page 2
Les radios dans le pays

Pages 6 & 7
Le pays en actions

Page 8
Des événements marquants

brèves

Extension du groupe scolaire Camille Claudel à Lassy



Les élus du pays, les représentants de l'Etat et de la Région étaient mobilisés

C'est le 21 novembre 2003 que ces nouveaux locaux ont été inaugurés. Cette action fait suite au fort essor démographique du Pays des vallons de Vilaine. Le groupe scolaire Camille Claudel fait partie des six projets d'aménagement de nouveaux locaux scolaires soutenus par la Région et le Programme régional d'aménagement du territoire, via le pays.

Inauguration de l'observatoire le 3 octobre 2003

L'observatoire astronomique de La Couyère a ouvert ses portes en mai 2003. Cette coupole de 5 mètres, unique sur le pays, est un lieu privilégié. La société astronomique de Rennes se charge d'assurer les animations de découverte de l'Univers auprès du public local et des environs (reconnaissance des constellations, observations de la Lune, du Soleil et des planètes).

http://www.astrosurf.com/sar/la_sar/observatoire.html

Parution du n°20 de 'A la cantonade'

Le journal du canton de Guichen est paru au mois de janvier 2004. Il est disponible, selon les communes, chez les buralistes ou les commerçants.

Pour en savoir plus : assoc.arpa@free.fr

"100 fauteuils pour la Tunisie"



L'association récupère les fauteuils depuis 1996, les restaure et leur donne une seconde vie. En attendant leur départ pour la Tunisie, ils sont stockés à Baulon,

où la mairie a mis à disposition un local.
<http://handicap-en-liberte.fr>

Au secours, je ne sais pas dire non à mon enfant

L'association Echangeons ensemble dans le pays de Guichen vous propose une conférence-débat sur le thème de l'autorité parentale. N'hésitez pas, venez échanger le vendredi 27 février 2004 à 20h30 à Goven, salle des Lavandières. Avec Jean-Pierre Micfiel, spécialiste en formation humaine et relationnelle.

Entrée gratuite

Les radios locales dans la vie du pays

Zénith FM à La Couyère, Radio Laser à Guichen diffusent chaque jour de la musique et une multitude d'informations de proximité. Implantées depuis plus de 10 ans en milieu rural, l'une et l'autre distillent un élément capital dans leur rayon d'action respectif : la vie locale.

Sur 87.7 Zénith FM privilégie l'information généraliste. "Associations, collectivités locales, personnalités artistiques... Nous relayons l'information du monde environnant dans tous les domaines qui concernent la vie du pays" explique Paul Rolland, responsable permanent de la radio. L'information est livrée aux



Les radios du pays sont aussi des lieux d'échanges

auditeurs par la lecture de communiqués, d'interviews voire d'émissions délocalisées. La radio dispose aussi d'un service d'animation et de sonorisation à destination des particuliers, des associations et des collectivités. Chaque mercredi, Zénith ouvre ses portes aux adultes du Centre d'aide par le travail (CAT) de Bain de Bretagne. Elle reçoit aussi des jeunes de la formation professionnelle et propose des

ateliers pédagogiques dédiés aux adolescents. À Guichen, Radio Laser swingue sur 95.9 comme son animateur, Sylvain Delfau, qui insuffle sa pêche aux micros tendus vers lui. Radio Laser est musicalement colorée. Ici, priorité au jazz, exit la variété "prêt à porter" de type Star'Ac ! "Si la musique tient sa place ici,

nous sommes aussi très axés sur l'information locale", précise Sylvain Delfau. Radio Laser, à l'affût de la moindre actualité locale, invite constamment les associations à prendre la parole ou laisse des artistes et toute personne passionnée s'exprimer dans le cadre d'interviews. De nombreux jeunes viennent ici faire leurs premiers pas d'animateur radio, de même que des personnes handicapées à qui Radio Laser apprend à construire une émission.

Radio Laser, 95.9 - Zone de diffusion : Pays des vallons de Vilaine
Zénith FM 87.7 - Rayon d'action : Pays des vallons de Vilaine et des portes de Bretagne

Les radios nourrissent la démarche participative

"Zénith FM et Radio Laser sont des acteurs de communication efficaces sur le pays. Elles relaient l'une et l'autre des informations en général bien coordonnées aux grands axes d'actions que nous nous sommes fixés (loisirs, culture, social, formation, environnement...).

Elles donnent la parole à celles et à ceux qui animent le pays et nourrissent de fait la démarche participative que nous voulons entretenir !" explique Christine Gardan, adjointe au maire à la Noë Blanche et vice-présidente de la commission communication.

EXPRESSION

Le bureau du conseil de développement L'avis des sages

Chef d'entreprise et représentant du pôle industriel de la Chambre de commerce et d'industrie, Jacky Geffroy est l'un des 52 acteurs socioprofessionnels qui participent au conseil de développement. Il fait partie du bureau composé du président, des cinq rapporteurs de commissions et de cinq membres. Une fois par mois, le bureau se réunit pour analyser et donner son avis sur les projets présentés par les rapporteurs. "Nous sommes un espace de réflexion sur ce qui constitue la vie du pays. Nous examinons des projets répondant



Jacky Geffroy, chef d'entreprise et élu de la CCI

aux critères de la charte. Comme nous venons d'horizons très différents, et n'ayant rien à "vendre", les débats sont riches et nous arrivons à un consensus réfléchi sur tous les dossiers. Notre optique est celle du développement durable, et nous nous plaçons toujours dans la proposition de solutions", explique Jacky Geffroy.

Si les arguments des rapporteurs paraissent insuffisants, le bureau demande des compléments d'information (nécessité du projet, coût économique, devenir...), avant d'émettre un avis qui éclairera le vote du pays.

"Dans la phase de rodage des structures, tout n'est pas encore parfaitement huilé. Nous souhaiterions avoir davantage de commentaires de nos avis, avoir aussi le sentiment que les élus ont réellement la volonté de partager le pouvoir de décision" conclut le chef d'entreprise.

Conduire votre projet avec le pays

Les porteurs de projet d'intérêt général - collectivités et associations - peuvent s'adresser au pays. Ce dernier peut les accompagner dans leur démarche et éventuellement mobiliser les crédits nécessaires au bouclage du budget. La démarche implique des passages obligés.

Votre pays, espace de projets, soutient deux types d'action. Les projets internes, qui émergent dans les groupes de travail et suivent un parcours dans les différentes instances du pays. Mais aussi les projets présentés par des porteurs externes, si le pays est associé dès le démarrage à leur élaboration. Dans tous les cas, les projets doivent répondre aux orientations de la charte de développement (voir Information pratique).



L'œuvre musicale, un des projets portés par le pays

Au premier contact, l'équipe technique du pays vous communique une fiche de liaison. Vous rencontrez alors deux personnes ressources : l'élus - dit référent - et le membre du conseil de développement - dit rapporteur - impliqués dans la thématique liée à votre sujet. Cette audition déterminera l'intérêt que présente votre projet pour le développement du territoire. C'est l'entrée dans le circuit pays (voir schéma).

Un dispositif se met en place

"Le dispositif peut sembler complexe. Il permet cependant d'accueillir tous les projets quels que soient leur taille ou leur degré de maturité", explique Michel Camus, membre du conseil de développement.

"Le conseil de développement est le gardien de la charte. Il analyse les idées qui lui sont soumises, au regard de ses principes.

Les allers-retours sont fréquents entre les différentes instances. Le porteur de projet peut se voir demander des compléments d'information, avec ou sans l'intervention des commissions. Celles-ci ont un rôle important : elles font le lien entre les différents niveaux d'examen et impliquent les élus (qui jouent le rôle d'animateurs) et les représentants de la société civile présents au conseil de développement".

Le conseil se réunit environ deux fois par an. Dans les prochaines semaines, il va organiser des ateliers de réflexion sur le thème du bénévolat.

L'exemple du projet de création musicale

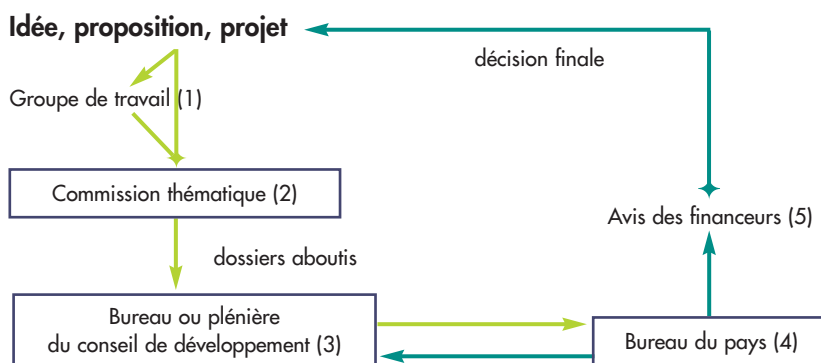
"Lors de la réunion organisée en 2001 par Daniel Gendrot, président de la commission sport, loisirs et culture, avec toutes les associations culturelles, l'idée de création musicale a immédiatement obtenu un soutien enthousiaste", explique Yann Cadin, alors directeur de Musicole (école de musique de Guichen). "C'est un aspect important de l'aide que le pays nous apporte dans la mise en œuvre. Les techniciens nous ont aidé à établir un budget, à trouver des financements et nous ont aidé à structurer le projet du point de vue de sa mise en œuvre technique et financière".

Les grandes dates de ce projet :

- Nov. 2001 : décision d'élaborer une œuvre musicale sur le pays
- Année 2002 : finalisation du projet par un groupe de travail
- Nov. 2002 : avis favorable du bureau du conseil de développement
- Déc. 2002 : avis favorable du bureau de pays
- Jan. 2003 : choix de créer une association pour porter le projet
- Mars 2003 : présentation du projet à la commission sports, loisirs et culture
- Avril 2003 : accord de financement
- Mai 2003 : création de l'association musicale du Pays des vallons de Vilaine

Les arrangements débiteront en janvier 2004 et l'édition d'un disque est prévue en 2005.

Le cheminement d'un projet



Légende

→ avis

→ information

(1) Le groupe de travail enrichit la réflexion et aide à construire un projet adapté aux orientations du pays.

(2) La commission apporte un regard plus transversal.

(3) L'avis du bureau (voire de la plénière) du conseil de développement s'appuie sur la charte et sur des critères de développement durable.

(4) Les élus prennent la décision finale, éclairés par l'avis du conseil de développement.

(5) Le projet est soumis aux financeurs : l'Etat, la région ou le département.

Après ce dernier avis favorable, le projet peut être mis en œuvre.

Information pratique

Si vous souhaitez proposer un projet au pays, adressez-vous d'abord à ses techniciens :

- Aurélie Martel pour le tourisme et le patrimoine,
- Nicolas Boué pour l'environnement,
- Jean-François Herbinot ou Vanessa Drouot pour les autres thèmes.

Pour mémoire, la charte comprend cinq grandes orientations : agir en faveur de l'environnement, favoriser le développement des dynamiques du territoire, améliorer la qualité de vie, maîtriser l'utilisation de l'espace, communiquer pour faire adhérer à l'ambition du projet.

Contact : pays-vallons-de-vilaine@wanadoo.fr - Tél. : 02 99 57 08 73

L'insertion professionnelle des pe

Un challenge pour le pays

Le pays prend en compte les besoins des personnes en situation de handicap. Il s'appuie sur une enquête, qui retrace les parcours des travailleurs handicapés inscrits dans les structures d'insertion, pour lancer le diagnostic, la réflexion et la mise en place d'une politique communautaire.

Dans le cadre de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, une réunion d'information sur l'insertion des travailleurs handicapés s'est tenue à Bourg des Comptes, à l'initiative de la commission services aux personnes.



Les encadrants du chantier d'insertion de moyenne Vilaine et du Semnon

"Le pays souffre d'un manque de structures spécialisées pour l'accueil des personnes handicapées. Celles-ci ne bénéficient pas toujours d'une prise en charge adaptée. Le pays a donc souhaité amorcer un chantier sur cette problématique de l'insertion" précise Marcel Hamel, conseiller général du canton de Guichen et président de la commission services aux personnes.

L'étude conduite par Afpa conseil pour le Programme départemental d'insertion des travailleurs handicapés en Ille et

Vilaine (PDITH 35) tombe à point nommé. Pour le pays, elle est fondée sur les 41 personnes en situation de handicap inscrites dans les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE). L'étude est représentative grâce à la méthode employée : des entretiens approfondis avec les personnes concernées mais aussi leurs encadrants et les responsables des structures.

Cinq types de parcours vers l'emploi

Parmi les personnes interrogées, peu ont réussi à s'intégrer en milieu ordinaire de travail. Souvent jeunes et qualifiées, ces personnes ont vécu une période de rupture avec leur métier ou leur identité passée. **Grâce à une formation diplômante, elles ont retrouvé un emploi, souvent dans le secteur social ou les collectivités territoriales.**

D'autres ont multiplié les tentatives d'intégration qui n'ont pas abouti. Ces personnes très actives travaillent en contrat à durée déterminée ou en intérim. Elles ont prouvé leur capacité à tenir un emploi mais, sans en comprendre les raisons, sont maintenues dans la précarité. **La SIAE leur assure des missions pendant plusieurs années, à défaut de mieux.**

Malgré tout, certaines personnes obtiennent un emploi stable par la SIAE. Ce sont surtout des hommes de plus de 50 ans, qui ont eu une carrière stable et longue. Du fait de leur âge, en dépit de compétences et d'un



potentiel physique reconnu, la SIAE est vécue comme une bouée de sauvetage. D'autres n'ont que des missions à temps partiel. Sans qualification reconnue, avec un potentiel physique réduit, ils souffrent beaucoup de leur état et se sentent jugés et inutiles. La SIAE s'efforce de gérer au

Les structures d'insertion du pays

En milieu rural, les organismes d'insertion et le bouche à oreille jouent un rôle marquant d'orientation vers les structures d'insertion par l'activité économique. Pour le pays, ce terme regroupe sept organismes ouverts à tous :

- deux associations intermédiaires qui proposent des services aux particuliers (ménage, menu bricolage, jardinage) :

Mode d'emploi à Bain (Tél. 02 99 43 80 22) et Action à Guichen (Tél. 02 99 57 30 78)

- quatre chantiers d'insertion et une entreprise d'insertion.

Il existe également deux structures spécialisées d'accueil des handicapés, dites milieux protégés : un atelier protégé

(entreprise agréée par le ministère du travail et réservée aux personnes handicapées qui ne peuvent plus exercer une activité professionnelle en milieu ordinaire de travail) et un Centre d'aide par le travail (financé par l'Etat, il permet à des personnes ne pouvant exercer en milieu ordinaire de travail ou en atelier protégé d'exercer une activité à caractère professionnel).

Personnes handicapées



Affiche de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées

mieux les missions confiées. Il leur est cependant difficile de trouver suffisamment de missions adaptées.

Pour des personnes qui refusent l'orientation en milieu de travail protégé, "Mod Recup", chantier d'insertion basé à Messac, permet de tester leurs capacités de travail. Il constitue

parfois un accompagnement vers le milieu protégé.

Un dernier groupe (plus de 37% des personnes) se trouve dans une véritable impasse, liée au manque d'emplois adaptés. Certains ont eu une carrière professionnelle longue, d'autres ont rencontré des freins majeurs dès leur enfance ou encore étaient en situation précaire avant d'être en situation de handicap. Ils trouvent auprès de la SIAE un lieu d'écoute mais peu de missions adaptées.

Attrait du travail et lien social

Pour mûrir la réflexion sur le pays, l'étude souligne les atouts des SIAE qui proposent un contrat de travail et une expérience professionnelle, en associant différents publics. Ces lieux d'écoute et de proximité entretiennent le lien social et savent adapter le rythme de travail aux capacités. Les structures évaluent le potentiel des personnes, valorisent les points forts, accompagnent les démarches et le réapprentissage des codes sociaux. "Les structures d'insertion seront étroitement associées à notre réflexion sur l'adaptation des postes, la communication notamment vers les autres salariés, et la formation", souligne Marcel Hamel. "Les résultats de l'étude montrent que les travailleurs handicapés ont des compétences. La question reste bien de mettre en place un parcours adapté pour maintenir leur niveau d'employabilité. **L'insertion est toujours possible, dès lors que la personne n'est pas perçue comme un handicap pour le fonctionnement de l'entreprise.**"

Le pays entend bien poursuivre la réflexion engagée aujourd'hui pour trouver à terme les solutions les plus pertinentes, afin de permettre aux personnes en situation de handicap de retrouver un lien social.

à savoir

Formabus



Formabus est équipé de 2 postes informatiques

Formabus, géré par l'Apparth (association promotionnelle pour l'autonomie et le reclassement des travailleurs handicapés) sillonne les communes du pays de Guichen et de Redon pour remobiliser les compétences des personnes les plus éloignées de l'emploi. Ce dispositif expérimental travaille en partenariat étroit avec les organismes d'insertion socioprofessionnelle. Formabus propose des formations pour amener les personnes vers les dispositifs de droit commun (emploi - formation).

Les bénéficiaires de Formabus sont accueillis en priorité dans les salles communales, par groupe de un à trois. En cas d'impossibilité, le camion peut être amené à domicile.

La volonté de rester un actif à part entière

Voici un an, Michel, 42 ans, employé à la maintenance dans une petite entreprise industrielle de Crevin, s'est sectionné quatre doigts. "Je connaissais bien la machine, une minute d'inattention a suffi". Michel a repris son poste après dix mois d'hospitalisation. "Maintenant je me charge du diagnostic de panne et un de mes collègues m'assiste pour les gestes que je ne peux

plus faire. Je me sens tout à fait à ma place dans cette entreprise où je travaille depuis 17 ans et je tiens à remplir comme avant les responsabilités qui me sont confiées". Michel a été accompagné dans son parcours par la FNATH, Association nationale de défense individuelle et collective des accidentés de la vie. "La FNATH assure conseil et assistance aux personnes tou-

chées par un accident ou une maladie invalidante : déclarations aux assurances, demandes de cartes d'invalidité, de rente accident du travail ou de maladie professionnelle (amiante). Nous pouvons aussi orienter les demandes vers les services compétents comme l'Agefiph ou ADPH 35 pour les problèmes d'emploi et de formation", souligne Alain Guyomard, le trésorier.

Vie des commissions

Vers un portail Internet du pays

La commission communication s'est réunie sur le thème d'un portail Internet, qui verra le jour en 2004. Ce portail réunira le pays, les deux communautés de communes et les 25 communes des vallons de Vilaine. Cet outil commun présentera, de manière cohérente et homogène, les atouts et les réalisations sur territoire. Il vous permettra de rester régulièrement informé de l'actualité sur le pays des vallons de Vilaine. Un groupe de travail assurera le suivi opérationnel du dossier.

Environnement : la poursuite des projets



Des agriculteurs en formation

Au programme de la réunion plénière de la commission, le 11 décembre : l'état d'avancement des projets - comme la formation des agriculteurs au plan prévisionnel de fertilisation - le lancement des prochaines opérations et la finalisation de critères de choix pour les projets. Ce travail facilitera la mission des bureaux du conseil de développement et du pays, qui émettent un avis ou décident de la mise en œuvre des projets.

Economie-formation : vers des actions concrètes

Le 3 décembre, la réunion plénière a montré que la réflexion économie-formation était bien engagée. Elle se traduira dans les prochains mois par des actions concrètes. Ainsi, l'étude Odesca va aboutir à des opérations de maintien du commerce et de l'artisanat. L'examen des premiers projets d'implantation d'activités, conformément à la charte d'urbanisme commercial, a débuté. Enfin, un système de permanences des trois chambres consulaires (agriculture, commerce, métiers) sur le pays est à l'étude.

Un guide d'information pour les personnes âgées

Un Comité d'observation de la dépendance et de médiation (Codem) a été formalisé auprès du département, le 4 décembre dernier. Son rôle est de permettre aux acteurs locaux de conduire ensemble une réflexion et des actions visant au mieux-être de la personne âgée et de son entourage. Sa 1ère action, c'est la création d'un guide destiné aux usagers et aux familles, disponible en mairie et dans les établissements d'accueil.

Le site de la courbe à l'étude

Construire des structures en parfaite adéquation avec leur environnement : c'est sur cette réflexion que sont mobilisés quatre étudiants sur le site de la courbe.

"Les stagiaires devront respecter le souci de la commune et de la communauté de communes, porteurs du projet : intégrer au mieux les nouvelles structures dans leur contexte naturel.

Cette intervention enrichira ce projet grâce aux compétences diverses de l'équipe, chacun ayant une spécialité propre dans son domaine d'étude", indique Gérard Laurière, adjoint au maire de Bourg des Comptes et président du comité de pilotage réuni pour mener à bien le projet (une trentaine de personnes au total).

Les étudiants, qui suivent un DESS* intitulé "Chargé de projet en développement territorial**", s'emploient à élaborer le cahier des charges qui sera remis au bureau d'études choisi pour la réalisation.

"Dans le cadre de notre DESS nous cherchions un terrain de stage pertinent. Cette proposition est tombée à pic ! Elle correspond parfaitement à la direction des études que nous suivons" explique Mathilde.

"Ce site de plusieurs hectares, basé à Bourg des Comptes, est déjà fréquenté par les randonneurs,



De gauche à droite : Christophe, Mathilde, Vincent, Nelly et Gérard Laurière

les cyclistes et les adeptes du tourisme fluvial. Nous souhaitons améliorer cet espace en y construisant une passerelle pour le franchissement de la Vilaine, qui mettra en réseau les sentiers. Nous voulons aussi agrandir le ponton d'accostage, construire une cale de mise à l'eau pour les bateaux de plaisance, les kayaks, et réaliser une petite base de loisirs nautiques", précise Gérard Laurière.

"Nous sommes amenés à rencontrer tous les acteurs du site. Ce projet ne pourra que contribuer au développement du tourisme en fixant les plaisanciers grâce à cette halte fluviale et en les incitant à aller dans l'arrière-pays. Il favorisera également la prospérité du commerce local et des environs."

* DESS : Diplôme d'études supérieures spécialisées

**École supérieure de tourisme et d'hôtellerie de l'université d'Angers

EAU, PAYSAGE, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Le pays utile à l'environnement

Mustapha Belkasmî, membre de Pont de Pierre - une association de randonneurs "nettoyeurs des chemins et rivières", adhérent d'Eau et Rivières de Bretagne - est aussi rapporteur de la commission environnement au sein du pays. Entretien.



Mustapha Belkasmî, rapporteur de la commission environnement

En quoi la constitution du pays favorise-t-elle la réalisation d'actions environnementales ?

Parce qu'elle permet de fédérer des groupes de personnes et de conduire les projets à leur terme avec des moyens plus importants car ils se font à l'échelle d'un pays. La commission environnement fournit aussi un cadre administratif et financier grâce auquel nos partenaires peuvent avoir des référents bien identifiés.

Les attentes sont-elles bien prises en compte dans le fonctionnement du Contrat eau paysage environnement ?

Les attentes de la société civile en matière d'environnement sont tellement vastes qu'il n'est pas

possible de répondre à toutes et puis la plupart des projets sont d'envergure nationale. N'empêche que la création d'une commission environnement à l'échelle d'un pays permet de gagner en réactivité et de fonctionner plus rapidement en réseau quand des problèmes se posent à l'échelon national.

Les élus aident à promouvoir les actions environnementales. Sont-ils aidés par les citoyens et le tissu associatif ?

Bien sûr ! Un projet comme celui du chemin d'interprétation du Tertre Gris n'aurait pas été initié sans la poussée associative ; même chose en ce qui concerne le Moulin du Ritoir à Lassy, où il est prévu d'aménager une Maison de l'environnement. Le pays permet enfin et surtout de regrouper des gens d'univers très différents (environnementalistes, écologistes, agriculteurs, élus...) dont les avis croisés débouchent sur des actions constructives.

Jeunes, chefs d'entreprise Attentes réciproques

Le débat organisé par Cape 137, le club d'entreprises du pays, permet de pointer certains décalages entre les attentes des recruteurs et celles des candidats à l'embauche.

Les interventions qui ont eu lieu en octobre dernier (61 jeunes, 12 entreprises présentes), et soutenues par le pays, montrent que des ajustements sont à trouver entre deux réalités qui ne coïncident pas forcément.

"Nous ne savons pas tout

faire quand nous intégrons l'entreprise mais il faut nous laisser une part d'initiative. **Les patrons nous voudraient opérationnels tout de suite. Ce n'est pas toujours possible mais parfois, si : j'ai commencé à apprendre mon métier de paysagiste dès 16 ans, j'en ai 25. Je peux faire valoir 10 années d'expérience. Beaucoup de jeunes sont dans ce cas**" indique Guillaume Morlaix, un ancien "chahuteur" redouté des chefs d'établissement.

Dans le camp des responsables d'entreprise, un maître mot : la motivation. "Le bâtiment est demandeur de jeunes et s'ils sont motivés ce secteur offre des perspectives d'évolution que peu de professions peuvent offrir et ce dans les entreprises de toutes tailles. La qualification CAP BEP



Les intervenants lors de la soirée débat

est, assez souvent, indispensable cependant elle n'est pas une barrière pour les jeunes non formés. Je signale aussi que certains jeunes n'ont pas conscience de la réalité du monde de l'entreprise. Ils n'ont jamais aimé l'école et

arrivent dans le milieu du travail pensant qu'ils peuvent faire abstraction des règles élémentaires : ponctualité, respect des personnes, goût du travail... !", indique ce chef d'entreprise du bâtiment. Tout va bien quand les jeunes ont le sentiment, comme Guillaume, d'avoir trouvé leur voie, surtout si l'ambiance de travail est conviviale. **"Les jeunes doivent apprendre que le travail c'est un ensemble de contraintes et qu'il faut les respecter. Il est certain que la précarité de l'emploi et les bas salaires n'aident pas à réduire les décalages entre les attentes des uns et des autres. Pour ma part j'ai trouvé que la rencontre initiée par Cape 137 et le pays pouvait faire avancer les choses. C'était enrichissant de confronter les points de vue"**, conclut Guillaume.

Ouvrir un réseau d'accueil du théâtre

La réflexion sur le théâtre va reprendre du service. L'objectif sera de créer un réseau d'accueil de spectacles sur le pays.

Appel est lancé aux associations culturelles prêtes à participer à l'aventure en proposant salles, équipement, matériel, hébergement, de façon à favoriser l'accès de l'ensemble de la population aux spectacles culturels.

En effet, le pays peut aider les organisations locales en coordonnant et en jouant le rôle de relais. **L'objectif est bien de mettre en place un réseau efficace, destiné à l'ensemble des activités culturelles du pays.** La réflexion s'appuie en partie sur le projet de l'association Campagn'art : une pièce de théâtre pour adolescents qui serait présentée sur l'ensemble du pays à partir de 2005.

Depuis septembre, 14 adolescents de Chanteloup et des environs, recrutés sur leur motivation pour le théâtre et la musique, se sont engagés dans la création d'une pièce de théâtre. Accompagnés par



Le pays compte déjà plusieurs troupes de théâtre

Légitime Folie, compagnie rennaise professionnelle, ils vont s'investir dans la mise au point d'un spectacle. **Le projet trouve tout son intérêt dans sa dimension communautaire.** "Il doit permettre à des jeunes du pays de s'impliquer dans la création et la diffusion d'un projet culturel communautaire qui leur est propre", précise Michel Marchand, président de l'association.

Campagn'art est connue pour l'organisation au mois de novembre des "Scènes au logis", un programme présenté chez les particuliers qui rencontre un vif succès.

Trois artistes à découvrir

Jean Caillibot, peintre
à Bain de Bretagne



Paysage du pays vu par l'artiste

Cet artiste renommé a aujourd'hui plus de 400 peintures à l'huile à son actif (et encore quelques aquarelles et pastels). Il peint essentiellement des paysages inspirés du Pays des vallons de Vilaine, des natures mortes et des portraits. Ses œuvres sont exposées sur 150 m² dans sa galerie du 22, rue des Tanneries. Informations au 02 99 43 99 74.

Véronique Martin, sculpteur
à Guichen



Les 7 saints fondateurs de la Bretagne

Cette femme active a repris l'affaire de son père, Albert, aujourd'hui à la retraite. Ils sont réputés, entre autres, pour les Saints patrons qu'ils sculptent depuis plus de 40 ans et qui ornent les églises de Bretagne, de France et de l'étranger ! Contactez l'atelier au 02 99 57 31 60.

Frédéric Mazoir, forgeron
au Sel de Bretagne



Sculpture en inox

Il y a des coïncidences qui ne trompent pas... Vous le trouverez au 6 de la rue Picasso ! De la route, vous apercevrez trois de ses sculptures (dont deux qui sont un clin d'œil à Picasso) en inox et acier. Depuis 12 ans, cet artiste libre* "touche-à-tout", réalise de la coutellerie, de la forge sur mesure (balcon, grille, etc) et de la ferronnerie. Pour le rencontrer : 02 99 44 60 56. *Artiste dont c'est la profession

Orchestre européen à Bain de Bretagne

Le 27 mars à 20h30, un concert événement sera donné à la salle des fêtes, par l'orchestre symphonique européen. Sur scène, plus de 45 musiciens venus de toute l'Europe. La chorale de Bain, "Le chœur du lac", se produira en première partie de la soirée.

L'association l'orchestre européen a pour mission de réunir des musiciens européens dans le cadre d'un projet artistique dynamique, permettant le rapprochement des peuples européens. Créée par Hugues Reiner, chef d'orchestre français réputé, l'initiative est soutenue par le président du Parlement européen et le président du Sénat français.



L'orchestre européen, un rendez-vous à ne pas manquer !

Réservation billets : Syndicat d'initiative au 02 99 43 98 69 (permanence le lundi et le samedi de 10h00 à 12h00).

Cybercommunes

Depuis 2001, au premier étage de la mairie de Guichen, une "cybercommune" ! Ici, 6 ordinateurs sont à la disposition des personnes qui souhaitent s'initier à leur utilisation. "Notre rôle ? Accompagner les débutants - jeunes et personnes âgées - à qui l'outil informatique fait un peu peur mais qui ont envie ou besoin d'apprendre à s'en servir", indique Allison Gaulier,



Les cybercommunes accueillent petits et grands

animatrice recrutée en emploi jeune en mai 2001. Sur le territoire de la Communauté de communes de moyenne Vilaine et du Semnon, les 5 espaces multimédia sont animés par une équipe de personnes bénévoles. Angélique Robert, animatrice multimédia coordonne les

différentes actions. Les espaces sont ouverts à tout public en créneaux libres ainsi qu'en ateliers : "Un PC comment ça marche", "Excel", "création de carte de visite"... La carte d'adhésion coûte 24 € par famille. Elle est valable un an.

Les cybercommunes seront une bonne occasion de consulter le futur portail Internet du pays !

Contacts d'animatrices multimédia

- Communauté de communes de moyenne Vilaine et Semnon : Angélique Robert au 02 99 43 70 80 angélique.robert@moyennevilaine-semnon.com
- Guichen : Allison Gaulier au 02 99 05 75 77 alison.gaulier@free.fr

Premières rencontres des métiers et de l'emploi

Ce forum à destination des personnes en recherche d'emploi aura lieu le vendredi 12 mars 2004 à la salle des fêtes de Bain de Bretagne. Vous pourrez y rencontrer des entreprises du territoire - notamment dans le

domaine de l'automobile - ainsi que les organismes d'aide à l'insertion professionnelle. Des transports collectifs seront mis à votre disposition.

Renseignements : Pays des vallons de Vilaine
Tél. 02 99 57 08 73.

Retrouvez le prochain numéro de Destination dans vos boîtes aux lettres en juin 2004

Piscine

Piscine de Bain de Bretagne
Avenue Guillotin de Corson
Ouverture au public :
De 9h00 à 22h00 du lundi au vendredi
De 15h00 à 18h00 le samedi et de 9h00 à 12h00 le dimanche.
Fermé les jours fériés
Plus de renseignements au 02 99 43 71 19

Cinémas

Le Bretagne à Guichen
9, bd Victor Edet
Films et horaires au 02 99 57 31 31

Ciné Spectacles à Bain de Bretagne
Avenue Guillotin de Corson
Films et horaires au 02 99 43 86 65

Coordonnées

Communauté de communes du canton
de Guichen (ACSOR) - Rue Blaise Pascal
ZA la Lande Rose - BP 88051 - 35580 Guichen
Tél : 02 99 57 03 80 - Fax : 02 99 57 37 10
Mél : acsor@wanadoo.fr

Communauté de communes
de moyenne Vilaine et du Semnon
17, rue de l'Hôtel de Ville - 35470 Bain de Bretagne
Tél : 02 99 43 70 80 - Fax : 02 99 44 82 51
Mél : contact@moyennevilaine-semnon.com

Directeur de la publication :
Joël Sieller

Co-directeur de la publication :
Freddy Thiburce

Coordination :
commission
communication du
Pays des vallons de Vilaine

Rédaction :
Communiqués
Ecrits journalistiques

Crédits photos :
Charles Crié

Conception graphique :
comin@com-in.fr

Impression :
Imprimerie I.P.O. - Bruz

Dépôt légal : janvier 2004
ISSN 1763-7422
22.000 exemplaires



Pays des vallons de Vilaine
Rue Blaise Pascal - ZA de la Lande Rose - BP 88051
35580 Guichen
Tél : 02 99 57 08 73 - Fax : 02 99 57 37 10
Mél : pays-vallons-de-vilaine@wanadoo.fr

